

Paris, le 9 février 2015



*Le Proviseur*

à

**Mlles et MM les élèves**  
**Classes Préparatoires 1<sup>ère</sup> année**

Mesdemoiselles, Messieurs,

J'ai le plaisir de vous informer que **le Fonds de dotation Lycée Henri-IV** créé l'an passé et dont vous trouverez les finalités rappelées au dos de cette lettre, va lancer ses premières actions *en faveur de l'égalité des chances* au cours des prochains mois.

Celles-ci vont prendre deux formes : attribution de bourses d'études et stages intensifs d'anglais

#### **Les bourses d'études**

Le Fonds se propose d'attribuer une douzaine de bourses d'études à des élèves de 1<sup>ère</sup> année de Prépa, sur trois principaux critères : situation sociale, projet d'études, motivation et investissement dans le travail. Ces bourses seront attribuées pour deux ans et leur montant annuel sera de 500 € à 2 000 €

Tout élève de 1<sup>ère</sup> année, boursier du CROUS ou non, peut se porter candidat. Des dossiers de candidature sont à votre disposition au secrétariat des CPGE (près du secrétariat du Proviseur) au secrétariat de Mme GIOVACHINI, Proviseure adjointe, ou à la Vie Scolaire, auprès de vos CPE.

**Date limite pour déposer les dossiers : le 15 mars 2015.**

#### **Les stages intensifs d'anglais**

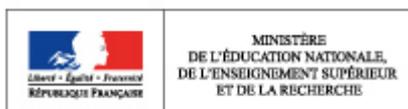
Ils seront organisés en fin d'année scolaire selon des modalités qui vous seront précisées en mars.

Pour vous informer sur le Fonds, consultez son site :

<http://www.contact@fondsdotationlycee-h4.fr>

Veuillez agréer, Mesdemoiselles, Messieurs, l'expression de mes encouragements les plus chaleureux.

**Patrice CORRE**



23 rue Clovis – 75231 PARIS cedex 05  
Tél. : 33 (0)1 44 41 21 21 – Fax : 33 (0)1 43 29 95 21  
Mel: [ce.0750654d@ac-paris.fr](mailto:ce.0750654d@ac-paris.fr) - Site: [www.lycee-henri4.com](http://www.lycee-henri4.com)



FONDS DE DOTATION  
LYCÉE HENRI-IV

**FONDS DE DOTATION**  
23, rue Clovis 75005 Paris  
[contact@fondsdotationlycee-h4.fr](mailto:contact@fondsdotationlycee-h4.fr)  
+33 (0)1 44 41 21 45

## **Le Fonds de dotation Lycée Henri-IV : Finalités et actions mises en œuvre**

Le Fonds de dotation Lycée Henri-IV dont les statuts ont été publiés au Journal Officiel le 9 août 2014, s'inscrit dans la continuité d'actions entreprises depuis 2006 au Lycée Henri-IV pour promouvoir plus de diversité pour plus d'égalité des chances au sein de l'école républicaine et en particulier dans les filières d'études d'excellence.

Ce **Fonds de dotation Lycée Henri-IV** a une vocation sociétale : **promouvoir l'ouverture sociale au sein de la Cité scolaire Henri-IV**

Il a deux finalités principales :

1. la promotion d'une plus grande égalité des chances en faveur de jeunes méritants issus de milieux modestes, en leur permettant d'accomplir leurs études dans un établissement scolaire d'excellence, la Cité scolaire Lycée Henri-IV. Le Fonds de Dotation sera également soucieux de promouvoir l'égalité garçons/filles dans toutes les filières, et en particulier dans les filières scientifiques.
2. l'amélioration et l'adaptation du cadre d'études de ces élèves au sein de la cité scolaire Lycée Henri-IV.

**Pour l'année 2014/2015, le Fonds de dotation va conduire deux types d'actions :**

**1°) Financement de bourses d'études sur critères sociaux et de mérite**

- au bénéfice d'élèves inscrits en 1<sup>ère</sup> année des Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles. Ces bourses seront attribuées pour deux années.
- Au bénéfice d'élèves du second cycle (en particulier d'élèves admis dans le cadre de la cordée de la réussite « Tremplin pour le lycée »)

**2°) Financement, sur critères sociaux et de mérite, de stages linguistiques et d'activités culturelles pour des élèves des Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles et pour des élèves du second cycle**

Pour plus d'informations sur le Fonds de dotation Lycée Henri-IV, son organisation, ses mécènes et donateurs, ses activités, consultez son site :

**<http://fondsdotationlycee-h4.fr/>**